



Association Nationale des Étudiants en Médecine de France

ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frédérick Lemâitre - 75020 Paris

Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71

www.anemf.org - contact@anemf.org

Relevé de Motions

CA de Reims – Avril 2014

*Association à but non lucratif selon la loi de 1901, créée en 1965.
Organisation de représentation selon l'article 811-3 du code de l'éducation.
Représentée au CNESER et au CNOUS. Nommée à la CPNES et à la CNIPI.
Membre de la FAGE et de l'IFMSA.*

Motion n° 1	Dépôt : Bureau Soutien : Lyon Sud		
Adoption du procès verbal de l'Assemblée Générale du WEF			
POUR : 33	CONTRE :	ABSTENTION : 1	NPPPV :3
La motion est adoptée			

Motion n° 2	Dépôt : Bureau Soutien : Creteil		
Adoption du rapport préliminaire du CS			
POUR : 34	CONTRE :	ABSTENTION :	NPPPV :3
La motion est adoptée			

Motion n° 3	Dépôt : Bureau Soutien : Nice		
<p>Les subventions CMV attribuées aux congrès de l'ANEMF pour l'année 2014 se feront comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> → CA Rennes: 1000€ → WEF Nice: 1500€ → CA Reims: 1000€ → Recweem= 500€ → JEA Montpellier: 1500€ → CA de Rentrée: 850€ → WER Clermont: 1300€ → CA de Décembre: 850€ 			
POUR : 33	CONTRE :	ABSTENTION : 1	NPPPV :3
La motion est adoptée			

Motion n° 4	Dépôt : Bureau Soutien :		
L'élection du bureau 2014-2015 de l'ANEMF se fera par liste.			
POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :	NPPPV :
Sans soutien, la motion échoue			



Motion n° 5	Dépôt : Bureau Soutien : Rouen		
L'élection du bureau 2014-2015 de l'ANEMF se fera par poste.			
POUR : 34	CONTRE :	ABSTENTION :	NPPPV :3
La motion est adoptée			

Motion n° 6	Dépôt : Bureau Soutien : KB		
Démission de Cécile Goré de son poste de vice-présidente de l'ANEMF chargée de l'entrée dans les études médicales.			
POUR : 34	CONTRE :	ABSTENTION :	NPPPV :3
La motion est adoptée			

Motion n° 7	Dépôt : Bureau Soutien : Paris 7		
Ouverture des postes suivants pour le bureau 2014-2015 de l'ANEMF:			
Président			
Trésorier			
SG			
Chargé des relations publiques			
VP Etudes Médicales			
VP Problématiques Professionnelles			
VP Enseignement Supérieur			
VP Questions Sociales			
VP élections			
VP Communication et Publications			
VP informatique			
VP Formation et évènements			
VP Partenariats			
VP Santé Globale			
VP Projets Solidaires			
VP Affaires Internationales			
NEO in			
NEO out			
NORE			
POUR : 33	CONTRE :	ABSTENTION :	NPPPV :4
La motion est adoptée			

Motion n° 8	Dépôt : Bureau Soutien : Nimes		
<p>L' ANEMF adopte les résultats des agréments tutorats issus des conclusions du jury de l'agrément tutorat 2014.</p> <p>Ces résultats sont les suivants:</p> <p>Amiens: bronze Angers: argent besançon: bronze bordeaux: or brest: bronze caen: or clermont: argent Dijon: or grenoble: argent La reunion: en cours lille état (AAEPL): en cours lille état (ACEML): bronze Lille catho: argent limoges: argent lyon est: argent Marseille: argent</p> <p>Montpellier (ATM2): or Montpellier (ATP): or nancy: or nantes: or nice: or Nimes: or PD: argent P6: argent PO: argent PS: argent créteil: en cours bobigny: argent poitiers: argent rennes: argent reims: argent</p> <p>rouen: bronze toulouse: argent tours: or</p>			
POUR : 33	CONTRE :	ABSTENTION :	NPPPV :4
La motion est adoptée			

Motion n° 9	Dépôt : KB Soutien : Creteil		
Dans le cadre d'une intégration des études de médecine dans le processus de Bologne et en particulier une licence santé, la mutualisation des enseignements, bien que nécessaire et bénéfique pour la pratique professionnelle, ne doit pas être mise en place au détriment de la qualité de formation et la professionnalisation précoce de chaque professionnel de santé.			
POUR : 2512	CONTRE : 79	ABSTENTION : 182	NPPPV : 183
La motion est adoptée			

Motion n° 10	Dépôt : Nimes Soutien : Montpellier		
L'ANEMF soutient le système d'évaluation de stage GELULES au niveau des instances et sa mise en place dans les UFR intéressées.			
POUR : 2585	CONTRE :	ABSTENTION : 198	NPPPV : 174
La motion est adoptée			

Motion n° 11	Dépôt : Brest Soutien : Nice		
L'ANEMF se positionne en faveur d'une transparence de la formation dans les études médicales, notamment vis à vis des entreprises pharmaceutiques concernant les éventuels conflits d'intérêt existant			
POUR : 2058	CONTRE :	ABSTENTION : 550	NPPPV : 349
La motion est adoptée			

Motion n° 12	Dépôt : Creteil Soutien : Bobigny		
Ouverture du poste de VP Entrée dans les études médicales pour le bureau national 2014/2015			
POUR : 7	CONTRE : 17	ABSTENTION : 7	NPPPV : 6
La motion échoue			

Motion n° 13	Dépôt : Caen Soutien : Grenoble		
Ouverture du poste de VP Tutorat pour le bureau national 2014/2015			
POUR : 28	CONTRE : 1	ABSTENTION : 2	NPPPV : 6
La motion est adoptée			

Motion n° 14	Dépôt :Tours Soutien : Grenoble		
L'ANEMF s'engage à travailler avec la CDD sur la mise en place du CCC afin de garantir une harmonisation nationale de cet examen.			
POUR : 2842	CONTRE :	ABSTENTION :	NPPPV :115
La motion est adoptée			

Motion n° 15	Dépôt : Besançon Soutien : Nimes		
L'anemf s'engage à travailler avec l'équipe SIDES et tous les autres acteurs concernés pour que soient mises en place un maximum d'épreuves ECNi sur tablette (à échelle inter-régionale ou nationale si possible) d'ici les ECN 2016.			
POUR : 2774	CONTRE :	ABSTENTION :	NPPPV :181
La motion est adoptée			

Motion n° 16	Dépôt : Strasbourg Soutien : KB		
<i>L'ANEMF se positionne pour la revalorisation des conditions de travail des internes en accord avec les directives européennes</i>			
POUR : 2543	CONTRE :	ABSTENTION : 111	NPPPV : 303
La motion est adoptée			

Motion n° 17	Dépôt : Creteil Soutien : Bobigny		
Dans le cadre de l'évaluation systématique des stages, l'ANEMF s'engage a travailler en partenariat avec la CDD en vue d'une meilleure prise de conscience de l'impact des résultats de cette évaluation par l'équipe pédagogique, sous réserver d'une cluse de confidentialité et du respect de l'intérêt propre des étudiants			
POUR : 1693	CONTRE : 315	ABSTENTION : 521	NPPPV :427
La motion est adoptée			

Motion n° 18	Dépôt : Nice Soutien : Reims		
<p>L'ANEMF se positionne pour la suppression du NC dans le cadre d'une réforme complète (1er, 2e, 3e cycle) des études médicales présentées et débattue avec les étudiants en médecine.</p> <p>L'ANEMF rappelle que le NC:</p> <ul style="list-style-type: none"> - n'est pas une solution de régulation de la démographie médicale en France - ne permet pas une réduction des dépenses de santé - n'est pas adapté aux capacités de formation des UFR <p>Concernant cette réforme globale des études de santé, l'ANEMF continuera à travailler à son élaboration pour être force de propositions auprès des instances compétentes. Cependant dans l'attente d'une proposition issue des étudiants en médecine, l'ANEMF se réserve le droit de s'opposer aux alternatives si celles-ci ne correspondent pas aux intérêts des étudiants en médecine.</p>			
POUR : 1126	CONTRE : 1279	ABSTENTION : 436	NPPPV : 115
La motion échoue			

Motion n° 19	Dépôt : Nantes Soutien : P5		
<p>Dans le cadre de la réflexion autour du numerus clausus, l'ANEMF s'engage à travailler entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avec les UFR afin que ces derniers réalisent une réelle évaluation de leurs capacités de formations selon des critères définis au sein des conseils de l'université - avec les autres filières de santé aux alternatives possibles aux différentes modalités d'entrée qui existent dans ces filières afin de déterminer celles qui seront les plus adaptées. 			
POUR : 24	CONTRE : 1	ABSTENTION : 7	NPPPV : 5
La motion est adoptée			

Motion n° 20	Dépôt : Bureau Soutien : Marseille		
Adoption du rapport final du CS			
POUR : 34	CONTRE :	ABSTENTION :	NPPPV : 3
La motion est adoptée			